

Anatomie d'une prise de parole

Olivier Asselin

Volume 3, numéro 12, octobre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43793ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Théâtre Action

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Asselin, O. (1980). Compte rendu de [Anatomie d'une prise de parole]. *Liaison*, 3(12), 22-22.

Anatomie d'une prise de parole

Anatomie d'une prise de parole

L'existence d'une collectivité originale en un milieu donné suffit-elle à établir une culture? Une langue propre, des racines différentes, est-ce là ce qui forge un groupe?

En fait, c'est à peine suffisant pour le faire survivre. La véritable culture apparaît dans l'affirmation par la collectivité de ses particularités, dans la fusion de ses membres sous une expression, des réalisations communes, ainsi, dans la volonté d'un don face à l'universel des cultures.

Il a longtemps manqué à la société franco-ontarienne ces canaliseurs de potentiel qui mettent fin aux éclosions sporadiques et sans effet, et permettent l'affirmation et la survie d'une culture latente.

C'est une conscience de cette fragilité franco-ontarienne (particulièrement face à la force et l'indifférence québécoise) qui amena un groupe d'étudiants de l'université Laurentienne de Sudbury à agir pour la réalisation des spécificités de leur collectivité.

Dans un même élan furent fondés, à partir de 1969, le "Théâtre du Nouvel-Ontario", "la Coopérative des Artistes du Nouvel-Ontario" (C.A.N.O.), puis "Prise de parole", une maison d'édition, chose indispensable à la "réalisation" de toute culture.

"Prise de parole" atteint aujourd'hui sa pleine expansion avec la publication de plus de trentes livres (poésie, théâtre, roman, conte, musique), de numéros de revue ("Le Nouvel-Ontario", en collaboration avec l'Institut Franco-Ontarien), de recueils collectifs, et très bientôt d'un livre scolaire. De plus "Prise de parole" continue son action d'animatrice des arts littéraires franco-ontariens en favorisant la création à l'aide de projets tels la collection "Les Perce-Neige" destinée aux jeunes auteurs, les tournées d'ateliers à travers la province pour familiariser les intéressés à l'édition, la publication de recueils réunissant les poèmes lauréats de concours au secondaire et de nombreux lancements de livres.

"Prise de parole" reçoit maintenant annuellement plus de cinquante manuscrits de tous les coins de la province. Chaque manuscrit, soumis chaque fois à des lecteurs professionnels, fait l'objet d'une lecture attentive et critique dont les résultats, dans le cas d'un refus d'éditer, sont envoyés à l'auteur sous forme de "critique explicative". Cependant, il semble que la majorité des choix de manuscrits s'effectue à l'intérieur même du

puissant comité d'édition constitué essentiellement de deux personnes omniprésentes, Gaston Tremblay et Robert Dickson qui, pourrait-on dire, se partagent presque les choix d'édition. Il s'agirait sans doute là d'une légère faiblesse à l'intérieur de "Prise de parole" si les choix de ce comité n'étaient pas menés comme ils le sont, c'est-à-dire lucidement, avec un souci de l'équilibre, équilibre dans le choix de la poésie (poésie formaliste-poésie engagée), équilibre quant aux divers lieux d'origine des manuscrits publiés, etc....

Et jusqu'à présent "Prise de parole" n'a fait qu'augmenter son nombre de publications annuelles. Cette année la maison aura publié plus de sept ouvrages dans de magnifiques présentations qui laissent sentir un professionnalisme croissant. Ces excellents résultats sont largement dus à une organisation intelligente. Bénéficiant depuis 77-78 de subventions du Conseil des Arts de l'Ontario (ici une subvention exclusive à cette seule maison d'édition franco-ontarienne), du Conseil des Arts du Canada et d'autres subventions, "Prise de parole" parvient maintenant à l'autonomie à 67%. Mais les bénéfiques (le coût de production des livres équivalait environ à 35-40% du prix de vente) à l'origine de ce pourcentage encourageant, ne viennent malheureusement pas des ventes en librairie malgré les maints efforts faits en ce sens tels les envois de livres d'office à cinq des six librairies francophones de l'Ontario, l'ouverture d'un marché au Québec depuis 79 et l'effort publicitaire. En fait, les principales sources de revenus sont les abonnements, maintenant au nombre de 85, et la vente lors des lancements. On compte beaucoup, également sur les livres "gros vendeurs" comme le recueil de chansons de Robert Paquette ou les livres scolaires.

Et tous ces bénéfiques permettent bien sûr à "Prise de parole" de soutenir des ouvrages moins rentables (par exemple les "Perce-Neige"), d'entreprendre d'autres publications, c'est-à-dire de continuer à jouer son rôle privilégié dans la promotion de la culture franco-ontarienne.

Il reste à espérer qu'avec l'âge et le succès, "Prise de parole" ne s'embourgeoise pas trop et reste fidèle non seulement à l'engagement et à la lutte des Franco-Ontariens pour une culture, mais surtout à la lutte des cultures pour une transformation du monde.

Olivier Asselin